



Les Municipalités des communes de Corsier-sur-Vevey, Corseaux, Chardonne et Jongny mettent au concours pour le Bureau technique intercommunal (BTI) le poste de :

TECHNICIEN·NE COMMUNAL·E
SECTEUR POLICE DES CONSTRUCTIONS
100%

Nous vous offrons : Un poste motivant et varié, au sein d'une petite équipe dynamique et pluridisciplinaire ainsi qu'un cadre de travail agréable. Des possibilités de formations continues et les avantages sociaux d'une administration.

Profil souhaité :

- CFC de dessinateur·trice ou technicien·ne en bâtiment, génie civil, géomaticien·ne ou formation équivalente
- Pratique professionnelle confirmée
- Expérience dans le domaine de la police des constructions
- Connaissances des lois et règlements
- Maîtrise des outils informatiques bureautiques et géomatiques (Office, DAO et SIT)
- Aptitude à travailler à la fois en équipe et de manière indépendante, bonnes capacités rédactionnelles (langue française)
- Aisance dans les contacts, écoute active, résistance au stress, polyvalence, personnalité proactive et positive
- Esprit méthodique, entregent, discrétion
- Permis de conduire de catégorie B, avec véhicule privé

Tâches principales :

- Établir les analyses, rapports, suivis et contrôles des chantiers inhérents aux dossiers de police des constructions
- Rédiger divers documents techniques ou administratifs

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à M. David Ferrari, chef de service, au 021 923 05 20 ou d.ferrari@b-t-i.ch.

Votre dossier complet, (lettre de motivation, CV, copies de certificats, prétentions de salaire) est à envoyer **sous pli confidentiel et personnel jusqu'au 23 février 2022** à l'adresse suivante :

Bureau technique intercommunal, M. David Ferrari, Route de Châtel-St-Denis 8, 1802 Corseaux. Informations complémentaires : www.b-t-i.ch.

Seuls les dossiers des candidat·e·s répondant au profil demandé seront pris en considération.